

# Le président du Conseil français du culte musulman «ne souhaite pas» que les caricatures de Mahomet soient montrées dans les écoles

«Le devoir de la fraternité nous impose à tous de renoncer à certains droits», estime Mohammed Moussaoui.

Par **Steve Tenré**

Publié il y a 3 heures



Mohammed Moussaoui, président du Conseil français du culte musulman. *KENZO TRIBOUILLARD / AFP*

«*Le devoir de la fraternité impose à tous de renoncer à certains droits*». Mohammed Moussaoui, président du Conseil français du culte musulman, ne «*souhaite pas*» que les caricatures de Mahomet soient

montrées à nouveau dans les écoles, a-t-il plaidé mardi 27 octobre dans un entretien sur franceinfo.

*«Je ne pense pas que ce soit la bonne solution pour expliquer aux enfants la liberté d'expression, a-t-il déclaré. Je ne le souhaite pas. Il y a d'autres moyens d'expliquer le respect mutuel, le respect des libertés des uns et des autres. À cet âge-là, il faut respecter le sentiment de ces enfants.»* Avant d'asséner : *«Le devoir de la fraternité nous impose à tous de renoncer à certains droits pour que la fraternité règne dans notre pays.»*

## **Emmanuel Macron «n'incite pas à la publication des caricatures»**

L'universitaire franco-marocain est également revenu sur son entretien avec Emmanuel Macron, lundi à l'Élysée dans un contexte de boycott des produits français de la part de plusieurs pays musulmans. Le président de la République se serait *«expliqué»* sur ses propos concernant les caricatures de *Charlie Hebdo* : *«(Emmanuel Macron) n'a pas dit qu'il fallait continuer à publier ces caricatures. Il a dit : 'Nous ne renoncerons pas aux caricatures'. Ce n'est pas tout à fait pareil. À titre personnel, il n'est pas pour porter les caricatures et les publier n'importe où. Il n'incite pas à la publication de ces caricatures.»*

Et d'affirmer : *«Le droit permet aux caricaturistes de caricaturer mais ce même droit permet aussi aux musulmans de ne pas aimer ces caricatures, voire de les détester. Mais rien ne peut justifier qu'on puisse assassiner ou porter atteinte à un homme qui caricature.»* Il a également appelé à *«entendre le sentiment des musulmans»*.

**» VOIR AUSSI - Hommage à Samuel Paty: «Nous ne renoncerons pas aux caricatures, aux dessins», assène Emmanuel Macron**

Interrogé sur la dissolution annoncée du Collectif contre l'islamophobie en France, le président du CFCM a déclaré *«faire confiance aux institutions garantes de l'État de droit»*, en concédant *«ne pas avoir tous les éléments pour porter un jugement sur cette association»*. *«Comme toutes les associations, (elle) a le droit de faire des recours»*, a-t-il cependant affirmé, tout en avouant ne pas *«partager toutes ses méthodes»*.

## **«Les musulmans de France ne sont pas persécutés»**

Mohammed Moussaoui a également qualifié les dires de Gérald Darmanin sur les rayons halal ou casher de *«maladroit(s)»*. *«C'est maladroit d'utiliser cette expression dans un climat où on parle de terrorisme. C'est une liberté religieuse qu'il faut respecter. Je respecte le point de vue du ministre mais je tiens à dire que dans le langage que nous utilisons il faut faire très attention. Certains, à partir de son expression, peuvent faire le lien entre une pratique religieuse et d'autres manifestations extrémistes qui n'ont pas lieu d'être.»*

Et de rejeter les accusations d'islamophobie contre la France : *«Il y a des actes antimusulmans, un climat délétère, mais de là à dire que la France est islamophobe c'est un excès que nous n'acceptons pas. Les musulmans de France ne sont pas persécutés, ils vivent librement leur citoyenneté.»*

En parallèle de la publication de cet entretien, le Conseil français du culte musulman s'est fendu de quelques tweets, dans lesquels il affirme que *«les musulmans doivent prendre l'exemple du prophète et ignorer les provocations d'où qu'elles viennent. La liberté de caricaturer comme les autres libertés n'est pas absolue. Elle doit être encadrée et proportionnée aux impératifs de l'ordre public et le devoir de fraternité.»*

